

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 35 (1989)
Heft: 1

Rubrik: Économie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les cadres moyens suisses se regroupent

Exposés à une pression toujours croissante des patrons et de la base, les quelque 150 000 hommes et femmes occupant une fonction de cadre moyen en Suisse sont désormais groupés au sein de l'Association suisse des cadres. C'est le nouveau nom de l'Association suisse des cadres techniques d'exploitation, la plus ancienne et la plus forte association de cadres du pays. Des éclaircissements ont été donnés à ce propos à la presse, à Lausanne.

L'ancienne appellation répondait de la défense des intérêts des cadres techniques, alors que la nouvelle englobe tous les employés faisant partie des cadres moyens de la production et de l'état-major : contremaîtres, chefs de département, de bureau, de rayon, d'atelier, conducteurs de travaux, techniciens et chefs de chantier, de fabrication, d'entreprise, architectes et ingénieurs ETS, techniciens ET, constructeurs, maîtres d'apprentissage, chefs du personnel et de centrale, chargés de sécurité, etc...

Le but de ce regroupement est de créer les conditions d'une politique appropriée et indépendante et de conduire cette politique à terme. Il s'agit d'amener les cadres à prendre confiance en eux-mêmes et à fortifier leur conscience de classe. C'est pourquoi l'association vise aussi la représentation de ses membres au sein du Parlement fédéral. En un mot, elle veut s'affirmer comme troisième force à côté des associations patronales, d'une part, et des syndicats et associations d'employés, de l'autre. Une force capable de mieux défendre ses intérêts sous la pression d'effets contraires et de faire reconnaître son identité.

Le Léman, trait d'union économique franco-suisse

Les points communs des régions savoyarde et vaudoise en matière géographique, historique et économique ont été exposés à Lausanne, par M. Paul Tairraz, président de la Chambre de commerce

et d'industrie de Haute-Savoie, qui s'exprimait devant la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie.

L'orateur a notamment relevé l'apport économique que constituent les 2 000 travailleurs frontaliers savoyards qui, chaque jour, traversent le Léman pour exercer une activité professionnelle dans le canton de Vaud.

Il a rappelé aussi le succès du Marché franco-suisse et lémanique des capitaux et des affaires ; depuis sa création en 1985, il a réuni 1 757 annonces d'hommes d'affaires suisses et français désireux de travailler ensemble et a enregistré 300 « mariages mixtes ».

Avec une population de 520 000 habitants, comparable à celle du Pays de Vaud, le département de la Haute-Savoie connaît l'un des taux d'activité les plus élevés de France. Le taux de chômage n'y est que de 7,5 %, contre une moyenne régionale Rhône-Alpes de 10 % et une moyenne nationale de 12 %.

D'autre part, son taux de couverture est très largement excédentaire, la balance commerciale départementale des exportations par rapport aux importations se situant à + 165 %. La Suisse est son troisième partenaire, après l'Italie et l'Allemagne fédérale.

L'économie haut-savoyarde s'appuie sur un réseau très dense de petites et moyennes entreprises (1 000 sociétés industrielles employant de 10 à 500 personnes) et sur le tourisme. Un parc technologique, un institut universitaire, des laboratoires de recherche et des écoles d'ingénieurs devraient venir renforcer le développement industriel.

Cinq nouveaux centraux télex suisses pour la Chine

Au terme de « longues négociations », cinq nouvelles villes chinoises ont décidé d'installer des centraux télex fabriqués par la société bernoise Hasler, une filiale du groupe suisse de télécommunications Ascom. Actuellement, sept villes chinoises sont

déjà équipées de centraux télex Ascom Hasler, ce qui fait de la Chine le premier client de l'entreprise bernoise.

Les PTT suisses, pour leur part, ne possèdent « que » 11 centraux, explique la société. Cependant, ils figurent au premier rang pour le nombre de lignes installées : 81 300, alors que la Chine ne dispose que de 21 600 lignes. « Le service télex que l'on tenait pour dépassé est un moyen de communication très important pour les nouveaux pays industriels », estime Hasler, qui se considère comme le leader du marché des centraux télex importés en Chine.

Financés à l'aide d'un crédit mixte, les nouveaux centraux de type T203 seront installés au début de l'année prochaine dans les villes de Hsi-an, Ch'ing-tao, Fuchou, Hang-chou et Nan ch'ang.

Les sept installations déjà existantes ont été mises en exploitation en 1985 à T'aiyüan et Ch'ang-sha et en 1986/87 à Shen-yang, T'ien-tsin, Nankin, Wu-han et Ch'eng-tu.

Les Japonais achètent toujours plus de montres suisses de luxe

Les Japonais achètent toujours plus de montres suisses, notamment de luxe. D'après les dernières statistiques du ministère japonais des Finances, les exportations globales de montres suisses vers le Japon sont en hausse de 41 % au premier semestre 1988, représentant près de 557 000 pièces. La valeur de ces exportations est en progression, elle, de 47 % à 14,6 mrd. de yen (environ 170 mio. de fr.s).

« Les montres suisses de luxe se vendent comme des petits pains ». Le Japon compte 600 000 multimillionnaires, 12 mio. de personnes considérées comme très aisées, soit le dixième de la population. « Les super-riches achètent, chaque année, une nouvelle Audemars-Piguet ou une nouvelle Piaget », explique M. Marcel Rist, le représentant de la Fédération horlogère à Tokyo.

« Les vendeurs visitent leurs clients à domicile. Ce sont des ventes fixes : les distributeurs suisses peuvent ainsi prévoir la quantité de montres de luxe qu'ils écouleront l'année prochaine », ajoute M. Rist.

Les amateurs japonais de montres suisses de luxe profitent de la très forte appréciation du yen contre le franc suisse, qui rend sensiblement moins chers de tels achats, même si tous les distributeurs de montres suisses n'ont pas marqué le même empressement à faire profiter leur clientèle japonaise de la différence de taux de change.

Otto Stich, premier Suisse élu à la présidence du Groupe des Dix

Le Chef du Département fédéral des finances, Otto Stich, a été élu, à Berlin-Ouest, à la présidence du Groupe des Dix. Un Suisse accède ainsi pour la première fois à la présidence de ce rouage important du Fonds monétaire international (FMI). Le Groupe des Dix (G-10) rassemble les principaux pays industrialisés. M. Stich succède au ministre suédois des finances, Kjell-Olof Feldt. La durée du mandat est d'une année et s'éteindra en septembre 1989. La Suisse n'est pas membre du FMI. Toutefois, par l'intermédiaire du G-10, dont elle est membre à part entière depuis 1984, elle a un rôle à jouer dans l'octroi des ressources au FMI. La mise à disposition au FMI des limites de crédit s'effectue par le biais des accords généraux d'emprunts.

Otto Stich n'exclut pas une adhésion de la Suisse au FMI

L'ancien président de la Confédération Otto Stich n'exclut par une adhésion à part entière de la Suisse au Fonds monétaire international (FMI). Telle notion pourrait figurer dans un rapport présenté au Parlement fin 1988 a annoncé à Berlin-Ouest le chef du Département fédéral des finances interrogé par l'ATS.

« Personnellement, je suis très favorable à une adhésion de la Suisse au FMI car on ne peut pas toujours être en dehors et critiquer », a ajouté M. Stich à l'issue de la réunion du G-10 qui l'a élu à sa présidence pour une année. La qualité de membre permettrait à la Suisse d'avoir une plus grande influence au sein du FMI, a-t-il précisé.

M. Stich a en outre déclaré vouloir profiter de son passage à la présidence du G-10 pour faire avancer le débat sur l'harmonisation des taxes sur les transactions financières, tels que les droits de timbres.

Concernant le problème de l'endettement, les thèses du grand argentier helvétique rejoignent celles du directeur général du FMI, Michel Camdessus, qui a dénoncé peu avant la réunion de Berlin les agissements de certains dirigeants du Tiers Monde. « Il s'agit d'éviter la fuite des capitaux », a souligné M. Stich.

La réunion du G-10 s'est achevée sur une déclaration commune optimiste des ministres des pays les plus industrialisés quant à la situation économique mondiale.

La question de la facilité d'ajustement structurel qui a passé la rampe du Conseil national au terme d'un débat nourri par l'opposition de la gauche, des indépendants et des écologistes n'a pas fait l'objet de discussion au G-10, a encore précisé M. Stich. Cet instrument prévoit l'octroi au FMI d'un prêt sans intérêt d'un montant maximum de 380 mio de fr.s.

Le premier « incubateur » d'entreprises de Suisse à Yverdon

La société du Parc scientifique et technologique, Y-Parc S.A., à Yverdon-les-Bains, a annoncé que, conformément au plan établi lors de son assemblée générale du 9 mai dernier, le premier « incubateur » d'entreprises de Suisse (support aux activités en phase de démarrage) est opérationnel depuis la mi-septembre.

Y-Parc S.A. dispose d'une surface de 800 m² dans des locaux de la société Hermes Precisa International, à Yverdon. 600 m² sont à disposition des entreprises et 200 m² consacrés à l'administration et aux services.

L'incubateur a accueilli ses deux premières entreprises sur une surface de 200 m². D'autres clients se sont annoncés et la surface encore disponible devrait être complètement utilisée au début de 1989.

Y-Parc S.A. réalise ainsi une première opération concrète. L'implantation sur l'emplacement définitif de 50 hectares devrait commencer à la fin de 1989.

Genève : Prix de la ville pour Caran d'Ache Le prix du Mérite industriel est attribué à la société Eucron SA

Le nom des lauréats aux Prix de l'industrie de la ville de Genève 1988 a été dévoilé, par le conseiller administratif Claude Haegi. Caran d'Ache, entreprise genevoise de prestige et de tradition, remporte le Prix de l'industrie pour « sa contribution efficace au renforcement de l'image de l'industrie genevoise et pour son souci permanent d'innover, de bien faire et de le faire savoir ». Le Prix du mérite industriel, quant à lui, a été attribué à l'entreprise Eucron SA, jeune et dynamique, produisant des générateurs d'impulsions pour machines-outils et des transmetteurs de position pour robots industriels. Les lauréats seront, pendant un an, les hôtes d'honneur d'un stand à l'Office de la promotion industrielle. Caran d'Ache se verra remettre par ailleurs un oscar créé par le designer genevois Julien van der Wal et bénéficiera d'une campagne d'affichage et de promotion en Suisse et à l'étranger, par voie d'ambassade. Eucron SA, pour sa part, recevra un diplôme et un appui financier pour réaliser un film de promotion publicitaire. Ces deux sociétés auront la possibilité de se faire mieux connaître par une plaquette éditée par la Ville et diffusée dans le monde entier. « C'est une aide réelle et pragmatique que nous offrons aux lauréats, a précisé Claude Haegi, président du jury des Prix. Nous souhaitons

vraiment promouvoir ces sociétés ».

Caran d'Ache SA fait figure de pionnier dans le paysage industriel genevois : la société produit et diffuse dans le monde entier, depuis 1924, la seule gamme de produits de couleur fabriqués en Suisse. Ses crayons, les fameux Prismalo, ses Néocolor, ses craies et ses gouaches, dont la réputation n'est plus à faire, se sont adjoints d'autres produits. L'entreprise s'est en effet diversifiée en créant des objets de prestige tels que briquets, montres, lunettes et articles de petite maroquinerie sous le label CdA. Caran d'Ache occupe 400 employés et vend sa production dans plus de 70 pays. La direction de l'entreprise a tenu à partager le Prix de l'industrie avec ses collaborateurs.

Le Prix du mérite industriel est destiné à récompenser une entreprise jeune, dynamique et novatrice. Eucron SA s'est distingué par son esprit d'entreprise, par sa créativité et par la rapidité de son développement ; créée en 1983, elle est aujourd'hui présente sur de nombreux marchés internationaux et son chiffre d'affaires attendu pour 1988 est de 10 millions de francs. Eucron équipe actuellement les principales firmes mondiales productrices de robots et de machines-outils. La société occupe 35 employés, que ses dirigeants tiennent à associer à l'honneur de recevoir le Prix de la Ville de Genève.

Pascale Zimmermann

Porrentruy : mise sur pied d'un cours de créateurs d'entreprises

L'Ecole professionnelle de Porrentruy organise durant cet hiver un cours de créateurs d'entreprises. Il est destiné à donner aux participants tous les éléments techniques et psychologiques leur permettant d'envisager la création d'une entreprise.

Ce cours, qui comprend dix séances étalées du 16 janvier au 20 mars, porte sur la conduite d'un projet, le marketing et la communication, l'aspect financier, les appuis publics, les questions juridiques et la gestion du personnel. Il ne concurrence pas celui que donne l'université de Neuchâtel, d'un niveau plus élevé, au terme

duquel les participants sont en principe prêts à créer leur propre entreprise, a précisé l'Ecole professionnelle de Porrentruy.

Perspectives conjoncturelles favorables en 1989, selon la SBS

L'économie suisse va bien, 1988 a été une excellente année et 1989 sera une année de consolidation à un haut niveau. La croissance sera toujours forte, mais inférieure à celle de 1988, ont indiqué lors d'un entretien économique à Zurich les analyses de la Société de banque suisse (SBS).

Comme cette année, l'économie suisse reposera en 1989 sur trois piliers : les exportations, les investissements et la consommation privée, a dit M. Johan W. Ackert, du département de l'économie publique de la SBS. La banque estime que le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 2,6 % en 1988 (2,3 % en 1987) et progressera de 2 % en 1989.

Au chapitre des exportations, la croissance sera freinée. Après une progression de 1,7 % en 1987, la SBS attend une augmentation de 6 % cette année, mais de 3,6 % en 1989. Ce recul résulte de la force du franc ainsi que d'une diminution de la croissance de la demande dans les pays de l'OCDE.

IMMOBILIER

Dans immeuble du XVI^e siècle

près du Panthéon,
ancien collège
de la Sorbonne,

A VENDRE

appartement 3 pièces,
92 m³, très bien restauré.

Poutres et tomettes
anciennes, grande cheminée, chauffage individuel gaz, nombreux rangements.

Tél. : 45.79.54.04